



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 10/02/2020

Votre annonce n°20-19822 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : 89
Annonce No 20-19822

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Sens, 100, rue de la République CS70809, Point(s) de contact : Service de la Commande Publique, 89108, SENS, F, Courriel : marchespublics@grand-senonais.fr, Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Maîtrise d'œuvre relative à l'espace socio-culturel et petite enfance au quartier des Arènes et des Champs Plaisants de Sens

Numéro de référence : S19002

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte :** Le marché concerne les missions de maîtrise d'œuvre de base au sens de l'article 15 du décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera chargée des missions de base suivantes : ESQ - APS - PRO - DCE et ACT - VISA - EXE Partielle - DET et AOR, ainsi que des missions complémentaires OPC - Etude et gestion de la mise en place d'une structure provisoire. Elle aura également des missions de maîtrise d'œuvre complémentaires relatives aux études et labellisation BEPOS

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Maîtrise d'œuvre relative à l'espace socio-culturel et petite enfance au quartier des Arènes et des Champs Plaisants de Sens

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Il se terminera à l'issue de la garantie du parfait achèvement. Pour rappel, le calendrier d'exécution prévisionnel de l'opération précisé à l'article 2.2. du Règlement de Concours dont le présent marché découle, est le suivant : - déroulement des missions de Maîtrise d'Oeuvre : année 2020, - déplacement des services sur le site actuel et démolition des bâtiments existants : année 2021, - travaux de construction du nouvel équipement : année 2022.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critère de qualité

1. Présentation du projet / Pondération : 0

Prix :

1. Prix / Pondération : 0

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de mise en concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours

Explication : Ce marché négocié découle de la procédure de concours de maîtrise d'oeuvre n° C1901 du 29 mars 2019 et est passé en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 25 mars 2015 relatives aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.6) **Enchère électronique** :

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :**

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : S19002

Lot n° :

Intitulé : Maîtrise d'œuvre relative à l'espace socio-culturel et petite enfance au quartier des Arènes et des Champs Plaisants de Sens

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) **Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché** : 31 janvier 2020

V.2.2) **Informations sur les offres**

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

ICI ET LA architecture, 7 rue de Malte, 75011, PARIS, F, Code NUTS : FR101

Le titulaire est une PME : oui

FIKIRA, 7 rue de Malte, 75011, PARIS, F, Code NUTS : FR101

Le titulaire est une PME : oui

ALTEREA, 26 boulevard Vincent Gâche - CS 17502, 44275, NANTES Cedex 2, F, Code NUTS : FRG01

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 411 604

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : 30 000 euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours** :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 rue d'Assas BP 61616, 21018, DIJON, F, Téléphone : (+33) 3 80 73 91 00, Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation** :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable, 50 rue de Marseille, 69007, LYON Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 72 77 05 20, Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ; - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 février 2020

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010

Libellé de la facture : Ville de Sens Commande publique 100 rue de la république, F-89100 Sens.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 10 avril 2020

Objet de l'avis : maîtrise d'oeuvre relative à l'espace socio-culturel et petite enfance au quartier des arènes et des champs plaisants de sens

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3858466



> Informations légales